

Document de réflexion
Séance n° 2 sur les politiques
Réunion du Conseil mondial du POED
Berlin, Allemagne
12 octobre 2017

**Mettre à contribution le PMCED dans la réalisation de nos objectifs :
situer les objectifs du POED un an après Nairobi**

A. Réflexions

Alors que le Partenariat des organisations de la société civile pour l'efficacité du développement (POED) a largement entamé la deuxième année de son plan stratégique 2016-2019, le Partenariat mondial pour la coopération efficace au service du développement (PMCED) demeure une préoccupation majeure. Un an après la 2^e réunion de haut niveau de Nairobi (RHN2), nombreux sont les engagements pris par le PMCED qui n'ont pas encore été mis en œuvre. Le lancement du programme de travail 2017-2018 du PMCED vise à remédier à cela, mais mérite en soi plus d'attention, en particulier de la part de la société civile, afin de veiller à ce que les engagements pris ne s'affaiblissent pas et soient bien respectés par rapport à ce qui a été convenu.

L'objectif du programme de travail 2017-2018 du PMCED est de détailler les activités du Partenariat mondial pour les deux années à venir. Ses objectifs spécifiques sont : augmenter de manière significative les efforts de toutes les parties prenantes pour obtenir des résultats au niveau des pays ; favoriser la participation et les actions des responsables politiques de haut niveau par l'intermédiaire du partenariat ; inciter la participation d'autres parties prenantes.

Toutefois, des différences existent entre ce qui a été promis à Nairobi et le programme de travail 2017-2018 du PMCED. À Nairobi, le Partenariat mondial a réaffirmé sa détermination totale à honorer les engagements non tenus jusqu'alors, la première étape de cette démarche consistant à élaborer des plans d'action circonscrits dans le temps par rapport à ces engagements. Néanmoins, ces derniers, y compris en ce qui concerne les mécanismes de redevabilité pour la participation du secteur privé au développement, sont insuffisamment développés dans le programme de travail 2017-2018 du PMCED, voire absents.

Cette séance vise à situer et, le cas échéant, à positionner et à aligner nos objectifs quant à notre participation au PMCED avec nos objectifs stratégiques. Le but est de soutenir la dynamique impulsée par la RHN2 et de veiller à ce que les engagements pris au Kenya ne tombent pas dans l'oubli.

B. Objectifs

- Dresser un tableau du monde de la coopération au développement 1 an après Nairobi
- Fournir un état des lieux des moyens utilisés par le POED pour mettre le PMCED à contribution dans la réalisation de ses objectifs
- Donner une orientation à nos plans et à nos objectifs dans le PMCED
- Situer et positionner nos messages dans le programme de travail du PMCED

C. Déroulement du programme

Les coprésidents chargés des politiques du POED ouvriront la séance par un bref résumé (20 minutes) de l'état d'avancement de la coopération au développement 1 an après Nairobi. Ils chercheront à expliquer les progrès réalisés et où nous nous trouvons actuellement par rapport aux engagements et aux accords pris l'an dernier. Cette première partie de la séance vise aussi à expliquer le but du programme de travail du PMCED et son importance dans notre collaboration avec le partenariat mondial.

Un World Café (partie 2) sera ensuite organisé autour de quatre tables de discussion dont nous verrons la composition ci-dessous, qui constitueront le cœur de la séance. Le Conseil mondial sera divisé en 4 groupes. Chaque groupe sera invité à une table de discussion où il passera une quinzaine de minutes avant de passer à la table suivante. Chaque table de discussion disposera d'un facilitateur et d'un rapporteur.

Une fois que tous les groupes auront contribué à chaque table de discussion, les facilitateurs feront un résumé des discussions de leur table à l'assemblée plénière, puis la coprésidente chargée des politiques conclura la séance.

Durée totale : 2 heures

Partie 1 : Assemblée plénière			
Durée	Sujet	Objectifs	Orateur(s)/Facilitateurs/ Rapporteurs
20 min	Le monde de la coopération au développement un an après Nairobi	<ul style="list-style-type: none"> Faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements du Document final de Nairobi et sur leurs liens avec le plan stratégique du POED Informé de la dernière réunion du Comité de pilotage Présenter le programme de travail et les axes de travail du PMCED ainsi que les tables de discussion du World Café Débattre des limites du programme de travail du PMCED Débattre des réserves du POED et de ses objectifs pour le programme de travail 	Vitalice Meja et Tetet Nera- Lauron
Partie 2 : World Café			
1h15	World Café	<ul style="list-style-type: none"> Donner une orientation à nos plans et à nos objectifs dans le PMCED Situer et positionner nos messages dans le programme de travail du PMCED 	Facilitateurs des tables de discussion 1. Tetet Nera-Lauron 2. Vitalice Meja 3. Anas El Hasnaoui 4. Joan Lanfranco
20 min	Rapport devant l'assemblée plénière	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des résumés des discussions à l'assemblée plénière 	Rapporteur de chaque groupe
5 min	Observations finales		Tetet Nera-Lauron

D. Conseils pour le déroulement du World Café

Pré-requis :

- Quatre facilitateurs pour chaque café
- Quatre rapporteurs pour chaque café
- Quatre tableaux mobiles avec des feuilles de papier
- Des marqueurs

Éléments de discussion :

Groupes	Sujets	Facilitateur
<p>Café 1 : <i>Activités au niveau des pays</i></p>	<p>Pour le facilitateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discuter des activités du POED au niveau des pays, notamment par rapport au rétrécissement actuel des champs d'action de la société civile et aux pays en situation de conflits et de fragilité • Présenter les plans d'action circonscrits dans le temps du Document final de Nairobi et discuter de leur importance • Présenter le premier axe de travail du PMCED et en quoi il se rapporte aux activités du POED au niveau des pays • Discuter des pays pilotes et en quoi cette initiative se conjuguera avec les activités du POED au niveau des pays <p>Questions du World Café :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment mettre le PMCED réellement à contribution dans la réalisation de nos objectifs stratégiques, en particulier en ce qui concerne le premier axe de travail du PMCED, au vu de son champ d'action et de ses limites ? • Comment utiliser les pays pilotes à notre avantage ? • Quelle direction devrions-nous prendre en ce qui concerne les objectifs stratégiques du POED que nous ne pouvons inscrire dans les axes de travail du PMCED ? 	<p>Tetet Nera-Lauron pour la table de discussion n° 1</p>
<p>Café 2 : <i>3^e cycle de suivi</i></p>	<p>Pour le facilitateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur la révision des indicateurs du cadre de suivi • Discuter de l'importance du cadre de suivi en tant que principal instrument du PMCED pour le suivi et la promotion de la redevabilité mutuelle, conformément à son mandat • Présenter le deuxième axe de travail du PMCED et en quoi il se rapporte aux activités du POED sur le cadre de suivi (et en 	<p>Vitalice Meja pour la table de discussion n° 2</p>

	<p>particulier sa relation avec le Comité de pilotage et le Plan d'action mondial)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner des précisions sur les activités du POED relatives au deuxième axe de travail du PMCED et sur le rôle du POED en tant que chef de file dudit axe de travail <p>Questions du World Café :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle stratégie devrions-nous adopter pour le cadre de suivi (en ce qui concerne les activités des axes de travail et du Comité de pilotage) ? 	
<p>Café 3 : <i>Partage des connaissances</i></p>	<p>Pour le facilitateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le troisième axe de travail, les activités de partage des connaissances du POED et les objectifs du POED dans ce domaine • Discuter des résultats de l'évaluation des besoins du troisième axe de travail • Présenter l'exercice de cartographie du POED et en quoi il est relié au partage des connaissances <p>Questions du World Café :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment traduire les connaissances en actions concrètes par l'intermédiaire du partage des connaissances et, dans le même temps, étendre le rôle d'« intermédiaire » du PMCED ? • Comment utilisons-nous le partage des connaissances pour influencer et contribuer à l'institutionnalisation des structures multipartites au niveau des pays ? 	<p>Anas El Hasnaoui pour la table de discussion n° 3</p>
<p>Café 4 : <i>Le secteur privé dans le développement</i></p>	<p>Pour le facilitateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discuter de l'état actuel des « critères pour que les entreprises rendent des comptes » depuis le Document final de Nairobi • Présenter les activités du quatrième axe de travail et en quoi il remplit les engagements de Nairobi • Discuter des activités du POED en lien avec cet axe de travail <p>Questions du World Café :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment veillons-nous à la redevabilité du secteur privé au sein du PMCED (cf. séance n° 1 sur les politiques) • Quelle stratégie devrions-nous adopter pour mettre à contribution le secteur privé au-delà du PMCED ? 	<p>Joan Lanfranco pour la table de discussion n° 4</p>